



# TRAMPOLINE & TUMBLING BROCHURE TECHNIQUE 2023 - 2024



**maj 11 septembre**

**Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique**

*Siège social* : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

*Accueil & Adresse postale*: Maison Régionale des Sports – 68, avenue Tony Garnier 69007 LYON  
04 78 00 88 85 | [contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr](mailto:contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr) | [auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr](http://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr)

## COMMISSION TECHNIQUE

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
LAVERGNE Lilian	<b>Responsable Technique</b> <b>Responsable Compétitions</b> <b>Référent ETR</b> <b>Co-responsable des juges TR</b>	06 14 07 29 83	<a href="mailto:lilian.lavergne63@gmail.com">lilian.lavergne63@gmail.com</a>
BOURGIT Carole	<b>Co-responsable des juges TR</b>	06 09 26 46 96	<a href="mailto:carole.bourgit@gmail.com">carole.bourgit@gmail.com</a>
BRAVARD Jérémy	<b>Responsable Formation</b> <b>Cadres</b>	06 67 00 58 32	<a href="mailto:jbravards@gmail.com">jbravards@gmail.com</a>
LEBAS Joël	<b>Responsable des juges TU</b>	06 31 92 58 46	<a href="mailto:joel.lebas@outlook.com">joel.lebas@outlook.com</a>

## PERSONNES RESSOURCES

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
DECONFIN Christophe	<b>Référent TR/TU comité</b> <b>directeur CAURAG</b>	06 18 24 00 03	<a href="mailto:deconfin.christophe@orange.fr">deconfin.christophe@orange.fr</a>
LOPES Emerig	<b>Responsable</b> <b>Formation Gym &amp; DRA</b>	06 50 87 48 30	<a href="mailto:emeriglopes@gmail.com">emeriglopes@gmail.com</a>
CLAUSIER Loris	<b>Membre CT</b>	06 15 67 33 16	<a href="mailto:lorisclausier@gmail.com">lorisclausier@gmail.com</a>
BACQUIN Jocelyne	<b>Membre CT</b>	06 21 66 18 26	<a href="mailto:jocelyne.bacquin@hotmail.fr">jocelyne.bacquin@hotmail.fr</a>

## INFORMATIONS GENERALES

**Cette brochure technique régionale est à compléter par les informations fédérales :**

- Concernant les informations nationales, elles se trouvent sur le site national <https://www.ffgym.fr/> : (Connexion => mon compte => compétition => base documentaire TR/TU)
- la brochure technique nationale TR/TU
- les lettres FFGym TR/TU, qui apportent des mises à jour sur l'organisation compétitive

La **Réglementation Générale 2023-2024 – Compétitions AURA**, reprend toutes les infos générales d'accès aux compétitions : procédures/paiement/dates butoirs : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/ACTIVITES/Competition2/Reglementation-generale>

La diffusion des informations concernant les compétitions régionales se font sur le site régional AURA via : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements>

## CALENDRIER

Compétitions TR & TU (sous réserve)		
<b>9/10 décembre 2023</b>	Championnat de France équipes TR-TU	à définir
<b>27/28 janvier 2024</b>	S1 Inter-Régionale TU Sud-Est (National, Elite) (Sous GAC (National, Elite))	
<b>10 février 2024</b>	S1 Régionale TR (Fédéral, National, Elite)	Cournon d'Auvergne
<b>10/11 février 2024</b>	S2 Inter-Régionale TU Est (National, Elite)	Grand Est
<b>24/25 février 2024</b>	S3 Inter-Régionale TU Ouest (National, Elite)	
<b>16/17 mars 2024</b>	S2 Régionale TR (Fédéral, National, Elite) S4 Inter-Régionale TU Sud-Est (National, Elite) S1 Régionale TU (Fédéral) + GAC	Montluçon
<b>30-31 mars 2024</b>	S3 Inter-Régionale TR (National, Elite)	PACA
<b>20-21 avril 2024</b>	S5 Inter-Régionale TU Nord (National, Elite)	Hauts de France
<b>20-21 avril 2024</b>	S4 TR Inter-Régionale Sud (National, Elite)	Saint-Etienne
<b>27/28 avril 2024</b>	S2 Régionale TU (Fédéral) + TeamGym	Le Puy en Velay
<b>4-5 mai 2024</b>	MASTERS	AURA ?
<b>24/25/26 mai 2024</b>	Trophée Fédéral TR - TU	à définir
<b>31 mai - 1<sup>er</sup>/2 juin 2024</b>	Championnat de France Individuel TR TU /Synchro TR (National, Elite)	Toulon
<b>22/23 juin 2024</b>	Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes TR- TU (Fédéral)	St Etienne
<b>28 juin ou 6 juillet 2024</b>	4 Moteurs pour l'Europe	Italie - Lombardie

## PROGRAMMES COMPETITIFS

### TRAMPOLINE

- **La Filière Fédérale** : destinée aux débutants et initiés.

Elle a pour finalité Nationale, le Trophée Fédéral et pour finalité Régionale, le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le Trophée Fédéral est une compétition individuelle, un classement équipe sera tiré des individuelles. Elle est ouverte à tous les gymnastes ayant participé à une compétition de la filière Fédérale.
- Le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes est une compétition individuelle Mixte ouverte à tous les gymnastes ayant participé à une compétition de la filière Fédérale de la région. Cette compétition est également ouverte aux Nationaux non sélectionnés au Championnat de France.  
Le club engageant le plus d'athlètes sera récompensé.

- **La Filière Nationale** : destinée aux initiés et confirmés.

Il existe des compétitions en individuel et en synchronisé. Sa finalité est le Championnat de France filière Nationale.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

- **La Filière Élite** : destinée aux confirmés et experts.

Il existe des compétitions en individuel et en synchronisé. Sa finalité est le Championnat de France Élite.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

#### **Filières compatibles en individuel et synchro :**

Un gymnaste peut concourir lors du même week-end :

<b>EN INDIVIDUEL</b> en filière	<b>EN SYNCHRO</b> en filière
FEDERALE→	NATIONALE
NATIONALE→	NATIONALE / ÉLITE
ÉLITE→	ÉLITE

Il ne peut être inscrit qu'une fois pour la compétition individuelle et une fois pour la compétition synchronisée.

## TUMBLING

---

- **La Filière Fédérale** : destinée aux débutants et initiés.

Elle a pour finalité nationale, le Trophée Fédéral et pour finalité régionale, le Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont des compétitions par équipes.

- **La Filière Nationale** : destinée aux initiés et confirmés.

Il existe des compétitions en individuel.

Sa finalité est le Championnat de France filière Nationale.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

- **La Filière Élite** : destinée aux confirmés et experts.

Il existe des compétitions en individuel.

Sa finalité est le Championnat de France Élite.

Pour cette filière, le règlement FIG doit être appliqué (sauf quelques dispositions spécifiques de la brochure nationale).

### COMPETITION ORGANISEES PAR LA REGION

---

#### TRAMPOLINE - SELECTIVE 1 REGIONALE

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales et régionales.

**Date :** 10 février 2024

**Lieu :** Cournon d'Auvergne

**Engagements : Prévi :** du 5 au 19 déc. / **Nominatif :** du 2 au 13 janv.

**Finalité :** TRI Fédérale ⇒ Sélective 1/2 au Trophée Fédéral et au Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes

TRI Nationale ⇒ Sélective 1/4 au Championnat de France

TRS Nationale ⇒ Sélective 1/4 au Championnat de France

TRI Elite ⇒ Elite 10ans et 11 ans Sélective 1/4 au Championnat de France

TRS Elite ⇒ Open

#### TRAMPOLINE -SELECTIVE 2 REGIONALE

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales et régionales.

**Date :** 16 et/ou 17 mars 2024

**Lieu :** Montluçon

**Engagements : Prévi :** alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU/ **Nominatif :** alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU

**Finalité :** TRI Fédérale ⇒ Sélective 2/2 au Trophée Fédéral et au Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes

TRI Nationale ⇒ Sélective 2/4 au Championnat de France

TRS Nationale ⇒ Sélective 2/4 au Championnat de France

TRI Elite ⇒ Sélective 1/4 au Championnat de France

TRI Elite 10 ans et 11 ans ⇒ Sélective 2/4 au Championnat de France

TRS Elite ⇒ Sélective 1/4 au Championnat de France

## **TUMBLING - SELECTIVE 1 REGIONALE**

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TU dans la perspective des finales nationales et régionales.

**Date :** 16 et/ou 17 mars 2024

**Lieu :** Montluçon

**Engagements :** *Prévi* : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU/ *Nominatif* : alignement sur les dates fédérales de la S3IR TU

**Finalité :** TU Fédérale ⇒ Sélective 1/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

## **TUMBLING -SELECTIVE 3 OU 4 INTER REGIONALE SUD-EST**

---

**Date :** 16 et/ou 17 mars 2024

**Lieu :** Montluçon

**Engagements :** *Prévi* : voir dates fédérales / *Nominatif* : voir dates fédérales

**Finalité :** TU Nationale ⇒ Sélective 3ou4/5 au *Championnat de France*

TU Elite ⇒ Sélective 3ou4/5 au *Championnat de France*

## **TRAMPOLINE - SELECTIVE 3 INTER REGIONALE**

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales.

**Date :** 30-31 mars 2024

**Lieu :** PACA

**Engagements :** *Prévi et Nominatif* : à déterminer par comité régional PACA

**Finalité :** TRI Nationale ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRS Nationale ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRI Elite ⇒ Sélective 2/4 au *Championnat de France*

TRI Elite 10 ans et 11 ans ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRS Elite ⇒ Sélective 2/4 au *Championnat de France*

**Informations sur le site du comité régional PACA**

## **TUMBLING - SELECTIVE 2 REGIONALE**

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TU dans la perspective des finales nationales et régionales.

**Date :** 27 et 28 avril 2024

**Lieu :** Le Puy En Velay

**Engagements :** *Prévi* : fermeture au 11 fév. / *Nominatif* : du 10 au 20 mars

**Finalité :** TU Fédérale ⇒ Sélective 2/2 au *Trophée Fédéral* et au *Grand-Prix Auvergne-Rhône-Alpes*

## **TRAMPOLINE - SELECTIVE 4 INTER REGIONALE**

---

Cette compétition est un passage obligatoire pour le TR dans la perspective des finales nationales.

**Date :** 20 et 21 avril 2024

**Lieu :** Saint-Etienne

**Engagements :** *Prévi* : 10 au 23 Mars 2024 / *Nominatif* : 24 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024

**Finalité :** TRI Nationale ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRS Nationale ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRI Elite ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

TRI Elite 10 ans et 11 ans ⇒ Sélective 4/4 au *Championnat de France*

TRS Elite ⇒ Sélective 3/4 au *Championnat de France*

Page 6 sur 12 - **maj 11 sept.**

## **TUMBLING & TRAMPOLINE - LE GRAND-PRIX AUVERGNE-RHONE-ALPES**

---

Cette compétition est la finale Auvergne-Rhône Alpes des catégories régionales.

**Date :** 22 et 23 juin 2024

**Lieu :** Saint-Etienne

**Engagements : Prévi :** du 11 mai au 26 mai/ **Nominatif :** du 18 mai au 3 juin 2024

**Finalité :** TRI Fédéral  
TU Fédéral

Application du programme technique national 2023/2024.

**POUR LES AUTRES COMPETITIONS SELECTIVES, CONSULTER LE SITE [WWW.FFGYM.FR](http://WWW.FFGYM.FR)**

### **JURY DE LA COMPETITION**

---

**Mise en place de l'engagement des juges via EngaJuge (petit bouton complémentaire via l'évènement sur Engagym) dès septembre 2023. Le carnet de juge sera alors dématérialisé.**

**OBLIGATOIRE de respecter la date limite d'inscription fixée par évènement car ensuite il sera IMPOSSIBLE d'inscrire un juge. Des formations pour les clubs auront lieux en début de saison.**

### **REGLEMENTATION SPECIFIQUE A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES EN TRAMPOLINE**

---

**Niveau d'exigence pour les juges TR et TRS : se référer au Règlement Technique TR-TU 2023/2024.**

**Une compétition TRI et une compétition TRS sont deux compétitions différentes.**

#### **Engagement des juges :**

- Le club engage ses juges, en même temps que ses engagements. Pour tout prêt de juges, il faut ABSOLUMENT tenir informés les responsables des juges Carole BOURGIT ou Lilian LAVERGNE en indiquant le niveau du juge et son club de provenance.
- L'amende de 305 € reste applicable lorsque le club ne présente aucun juge le jour de la compétition. A défaut de règlement de l'amende, le club n'est pas autorisé à concourir.
- Tout juge engagé ne peut être remplacé que par un juge de niveau au moins égal. Ce remplacement doit être communiqué par mail aux responsables des juges le plus rapidement possible.
- Un athlète peut être juge, le club doit alors informer les responsables des juges au moment de la clôture des engagements, ceci afin de pouvoir libérer le juge au moment de sa catégorie. A défaut de prévenance, le juge-athlète se verra attribuer une pénalité de 0.5 par passage de compétition.

Si pour la validation de votre examen de juge, vous devez juger à un poste spécifique, il faut en faire la demande aux responsables des juges.

Page 7 sur 12 - **maj 11 sept.**

### Réunion des juges :

La réunion des juges précédant la compétition est **obligatoire**.

Pour juger les Championnats de France, le juge désigné par le club doit avoir jugé une compétition sélective (Nationale ou Elite) dans la saison en cours. La vérification est effectuée auprès des responsables de région.

### Rappels :

- Tous les juges souhaitant officier doivent obligatoirement être recyclés, avoir une licence de la saison en cours et être en possession de son carnet de juge. Pour les hommes : veste et pantalon bleu marine, chemise blanche et chaussures noires. Pour les femmes : tailleur ou pantalon et veste bleu marine, chemisier blanc (débardeur interdit) et chaussures noires.
- L'absence de juge ne fait pas descendre le nombre de juges présenté par le club en-dessous du minimum demandé par la discipline. Le club peut présenter un juge remplaçant. S'il ne le fait pas, il a prévenu de l'absence d'un de ses juges, donc le juge ne sera pas attendu lors de la réunion de juges, et le club n'aura pas à payer d'amende pour le manquement à l'exigence du nombre de juges à cause de l'absence de ce juge-là.

## **REGLEMENTATION SPECIFIQUE A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES EN TUMBLING**

---

**Obligation** est faite à tous les clubs d'engager 1 (ou plus) juge licencié pour toute la durée de la compétition.

Pas de niveau de juge exigé.

### Engagement des juges :

- Le club engage ses juges, en même temps que ses engagements. Pour tout prêt de juges, il faut ABSOLUMENT tenir informé le responsable des juges en indiquant le niveau du juge et son club de provenance. L'amende de 305 € reste applicable lorsque le club ne présente aucun juge le jour de la compétition. A défaut de règlement de l'amende, le club n'est pas autorisé à concourir.
- Tout juge engagé ne peut être remplacé que par un juge de même niveau. Ce remplacement doit être communiqué par mail au responsable des juges le plus rapidement possible.

Si pour la validation de votre examen de juge, vous devez juger à un poste spécifique, il faut en faire la demande au responsable des juges.

### Réunion des juges :

La réunion des juges précédant la compétition est **obligatoire**.

### Rappel :

Tous les juges souhaitant officier doivent obligatoirement être recyclés, avoir une licence de la saison en cours et être en possession de son carnet de juge. Pour les hommes : veste et pantalon bleu marine, chemise blanche et chaussures noires. Pour les femmes : tailleur ou pantalon et veste bleu marine, chemisier blanc (débardeur interdit) et chaussures noires.

## CONDUITE A TENIR EN COMPETITION

---

### ARRIVEE DU CLUB SUR LE LIEU DE COMPETITION

---

A l'arrivée du club, le **responsable du club** devra se présenter à l'**accueil des clubs** pour :

- Déclarer les forfaits de dernière minute
- Remettre les certificats médicaux des forfaits
- Remettre les cartes de compétition obligatoires

En échange de toutes ces informations il lui sera remis le **dossier d'accueil sur la compétition** comprenant :

- Les accréditations
- Les documents que le club organisateur veut y ajouter.

Les accréditations reçues dépendent des engagements du club. Le club reçoit :

- Un badge « Compétiteur » pour chaque compétiteur (physique) engagé
- Un badge « Juge » pour chaque juge (physique et/ou fonctionnel) engagé
- Deux badges « Entraîneur » pour chaque discipline présentée par le club
- Un badge « Officiel club » pour le représentant du club (et non pas de la discipline).

### ARRIVEE DES JUGES DU CLUB SUR LE LIEU DE COMPETITION

---

Les juges arrivant sur la compétition doivent **recupérer leur badge auprès de leur responsable de club**, et **se présenter au responsable des juges de la compétition de leur discipline** pour signaler leur présence.

Ils doivent ensuite **assister en tenue officielle à la réunion de juges** précédant leur horaire de jugement pour :

- Signer la feuille de présence
- Recevoir la composition des jurys de sa discipline
- Ecouter les recommandations du responsable des juges qui anime la réunion.

### RECLAMATIONS

---

Les réclamations sont à formuler par les responsables de club auprès du responsable de la compétition. Pour chaque réclamation, ce dernier réunit les personnes compétentes pour l'étudier et y répondre.

En aucun cas la compétition ne saura être interrompue durant la délibération, sauf sur demande du responsable de la compétition. La réponse à la réclamation est communiquée au responsable de club l'ayant formulée dès son émission.

**Rappel :** La brochure générale fédérale prévoit qu'une attitude incorrecte au cours de la compétition peut entraîner une amende, des pénalités sur les totaux des gymnastes, un arrêt de la compétition, et/ou une traduction devant la commission disciplinaire compétente.

### LE PLATEAU DE COMPETITION

---

L'accès au plateau de compétition est réglementé par le port d'un badge. A un instant donné de la compétition, seuls sont autorisés à être sur le plateau :

- Les compétiteurs des séries en cours
- Les entraîneurs de ces compétiteurs, dans la limite de 2 par discipline
- Les pareurs qui les accompagnent, dans la limite de 2 par club et par série
- Les juges qui officient
- Les personnes de l'organisation,

Toutes ces personnes étant évidemment en tenue réglementaire.

Page 9 sur 12 - **maj 11 sept.**

## TENUES DES ENTRAINEURS

---

Tenues vestimentaires des entraîneurs sur le plateau de compétition : bas de survêtement correct, tee-shirt ou veste de survêtement avec nom du club et chaussures de sports (claquettes et tongs interdites au bord du trampoline).

En cas de tenue non conforme, les entraîneurs ne seront pas admis sur le plateau de compétition.

Le téléphone portable, les casques-audio et téléphone portable en bandoulière, sont interdits sur le plateau de compétition.

**Pour tous litiges concernant la tenue et le comportement des gymnastes et des entraîneurs, la brochure fédérale sera appliquée.**

## 4 MOTEURS POUR L'EUROPE

« Les 4 moteurs pour l'Europe » est une compétition internationale regroupant la région AURA (France), la Lombardie (Italie), le Bade-Wurtemberg (Allemagne) et la Catalogne (Espagne).

### Athlètes concernés :

Athlètes AURA de niveau Elite ou National intéressés pour participer à une compétition internationale sous les couleurs AURA

### Modalités de sélections :

- 1- Être né (e) entre 2011 et 2008/2007
- 2- Se porter candidat avant le 1er mars
- 3- Participer au moins à une compétition parmi la S3, S4 ou Masters

### Composition de l'équipe :

5 athlètes (mixte)  
4 individuel et 1 synchro

### Règlementation Code FIG

Règlementation officielle transmis aux préinscrits en février 2024

Licence FIG non obligatoire

Les critères de sélections seront édités pendant la saison 2023-2024. Ils seront en fonction du règlement « 4 moteurs » 2024 après concertation des 4 pays.

Meilleur total L1 + L2 ou Meilleur L2

## FORMATIONS DES GYMNASTES

Date début	Discipline	Niveau	Action	Lieu	Responsable
3 et 4 Nov. 2023	TR	R	STAGE PAS + STAGE AURA	AIX LES BAINS (à confirmer)	LOPES Emerig
2 et 3 mars 2024	TR	R	STAGE PAS + STAGE AURA	CHAMALIERES (à confirmer)	LOPES Emerig
23 au 26 Avril 2024	TR	R	STAGE AURA avec GAF	EVIAN (à confirmer)	LOPES Emerig

**Catégories concernées : Nationaux et Elites (10 ans et plus). Présence de l'entraîneur de club souhaité mais non obligatoire.**

**Les clubs souhaitant inscrire des athlètes sur les tests PNE doivent obligatoirement passer par les sélections régionales PRE qui se dérouleront lors du stage PAS du 3 et 4 novembre 2023.**

**Deux regroupements « Jeunesse » seront organisés, ouverts aux fédéraux et nationaux nés entre 2016 et 2011 - Présence de l'entraîneur du club obligatoire.**

- Dimanche 19 novembre 2023 (Secteur Puy-de Dôme) de 10h à 16h
- Dimanche 14 janvier 2024 (Secteur Lyonnais) de 10h à 16h

### Athlètes Trampoline

Les dates et formations seront communiquées sur le site régional : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/FORMATION/Formations-des-Gymnastes/TR-TU>

Date début	Discipline	Niveau	Action	Lieu	Responsable
28 ou 29 octobre 2023	TU	R	REGROUPEMENT AURA	THOIRY	J-LEBAS
	TU	R	STAGE PAS + STAGE AURA		
	TU	R	STAGE AURA avec GAF		

### Athlètes Tumbling

Les dates et formations seront communiquées sur le site régional : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/FORMATION/Formations-des-Gymnastes/TR-TU>

## FORMATIONS JUGES ET CADRES

InteraGYM Formation a pour vocation de former des personnes, bénévoles ou salariées, dans le domaine des activités gymniques. Divers domaines d'expertise sont répertoriés :

- Formation Animateur Fédéral
- Formation Moniteur Fédéral
- Formation des Juges
- Formation continue Juges/Cadres
- Formation du Certificat de Qualification Professionnelle
- Formation Coach Gym Santé
- Formation Express des dirigeants

Toutes les informations (dates, tarifs, contenus...) et inscriptions sont réunies sur le site <http://interagym-formation.com/>

### Contact :

Emilie DAVID – Coordinatrice Formations– 07 71 89 66 76 - [e.david@interagym-formation.com](mailto:e.david@interagym-formation.com)